

INTERCAUX

LE MAGAZINE DES HABITANTS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CAUX VALLÉE DE SEINE

EANA DÉVELOPPEMENT DURABLE

Un parc pour tout
comprendre en s'amusant
à partir du 12 juillet

22

AGENDA

AIDES À L'HABITAT

Programme
d'intérêt général
en Caux
vallée de Seine

6

ACTUALITÉS

RANDONNÉES PAS BÊTES

Marcher
tout en s'informant
sur le patrimoine

20

DÉCOUVRIR



Un renseignement,
une information,
une suggestion...

contact@cauxseine.fr

DOSSIER

INSTITUTION

à lire page

13

A

17

La nouvelle assemblée

Le nouveau conseil communautaire,
l'organisation institutionnelle,
les compétences

SOMMAIRE

SOMMAIRE

ÉDITO



Un renseignement,
une information,
une suggestion...

contact@cauxseine.fr

NUMERO 1

JUIN
JUILLET / AOÛT
SEPTEMBRE
2008

INTERCAUX

Le magazine des habitants
de la Communauté de communes
Caux vallée de Seine

Maison de l'intercommunalité
Allée du Catillon
76170 Lillebonne

Tél. : 02 32 84 40 40

www.cauxseine.fr

Ont participé à ce numéro

Directeur de publication
Jean-Claude Weiss

Directeur général des services
Stéphane Pisch

Rédactrice en chef
Florence Clément

Rédaction
Camille Barradas, Florence Clément,
Baptiste Dumouchel, Laurence Houbrèque,
Andréane Lecarpentier, Arlette Paugam

Crédits photographiques
Rémi Carlier, Laurence Houbrèque,
Arlette Paugam, Fotolia

Conception graphique
BDSA Le Havre

Mise en page
Florence Clément

Impression
Imprimerie ETC INN

Distribution
Si vous ne recevez pas le magazine,
contactez le service communication
et relations publiques au 02 32 84 64 43

Tirage
27 000 exemplaires

N° ISSN en cours - Dépôt légal à parution
Tous droits de reproduction réservés

WWW.CAUXSEINE.FR



4 ACTUALITÉS

- ▶ Eau, harmonisation progressive des tarifs
- ▶ Une pierre à l'édifice



8 EMPLOI

- ▶ Le métier de chaudronnier



12 SERVICES À LA POPULATION

- ▶ La Maison des services publics
- ▶ Les espaces publics numériques



13 DOSSIER INSTITUTION

- ▶ La nouvelle assemblée p.14
- ▶ Les domaines d'actions p.16
- ▶ Les grands dossiers p.16

18 ACTUALITÉS

- ▶ Les falaises ardentes
- ▶ Eana, ouverture le 12 juillet

20 DÉCOUVRIR

- ▶ Heurteauville se découvre à pied

22 AGENDA

23 QUI FAIT QUOI ?

- ▶ Le Conseil communautaire



© David Margenti



JEAN-CLAUDE WEISS
Président de la
Communauté de communes
Caux vallée de Seine

Bienvenue dans InterCaux !

La toute nouvelle Communauté de communes Caux vallée de Seine crée son magazine "InterCaux" qui paraîtra chaque trimestre et qui sera distribué à tous les habitants.

Réunis le 15 avril dernier, les délégués communautaires ont élu le Président et les vice-présidents pour 6 ans. Tous sont animés de la même volonté de travailler ensemble au développement de nos communes et aux projets intercommunaux pour offrir un service public de qualité.

À cette occasion j'ai pu réaffirmer nos ambitions pour faire de notre territoire un pôle d'excellence économique et touristique mais aussi de le doter des atouts indispensables pour renforcer l'attractivité de son cadre de vie.

Services à la population, formation, emploi, logement mais aussi développement durable pour conjuguer avec bonheur environnement et développement économique.

Ces services publics de qualité seront dispensés sur l'ensemble de notre territoire, optimisés et évalués pour en faire des outils performants du "bien vivre en Caux vallée de Seine".

Prenez d'ores et déjà rendez-vous pour l'ouverture le 12 juillet prochain du Parc Eana, 1^{er} parc de loisirs sur le développement durable. Il est le reflet de notre dynamique économique.

Je vous invite à découvrir dans InterCaux tous les atouts de Caux vallée de Seine.

Je vous souhaite un bon été et rendez-vous au Parc Eana !

ACTUALITÉS

ACTUALITÉS

INTERVIEW

Didier Féron Vice-président en charge de l'eau et de l'assainissement

La Communauté de communes Caux vallée de Seine (CVS) est à présent en charge de la gestion de l'eau potable et de l'assainissement. Comment entend-elle mener sa politique autour de l'eau ? Tour d'horizon avec Didier Féron, vice-président.



Quelles sont exactement les missions de la CVS dans le cadre de cette compétence ?

Didier Féron : La CVS assure l'alimentation en eau potable de 31700 abonnés ainsi que la collecte des eaux usées et pluviales.

Combien cela représente-t-il de kilomètres de réseaux ?

DF : 700 km de réseau d'eau potable et 215 km de réseau d'assainissement.

Les stations d'épuration relèvent-elles aussi de cette compétence ?

DF : Absolument. La CVS a aussi pour missions l'entretien, la réhabilitation mais aussi la création de nouvelles stations d'épuration. Douze stations de type boues activées ou filtres plantés sont actuellement en service dont les trois plus importantes sont sur Lillebonne, Gruche-He-Valasse et Notre-Dame-de-Gravenchon. Nous avons également douze stations de type « lagunage ».

Pourquoi la Communauté a-t-elle choisi d'intégrer cette nouvelle compétence ?

DF : Chaque foyer bénéficie aujourd'hui de l'accès à l'eau et à l'assainissement.

Cependant, des disparités importantes existent et sont fonction des ressources locales en eau, des moyens déployés et des coûts pratiqués. Ce déséquilibre est d'autant plus marqué entre les zones urbaines et rurales où l'on observe des écarts de tarifs qui peuvent aller jusqu'à 3 euros par m³ entre 2 communes. Bien sûr, cet écart, c'est l'abonné qui en assume financièrement la différence. L'objectif est donc de mettre en place un service public plus juste et plus équitable pour tous.

Pour quand cette harmonisation de l'ensemble des tarifs ?

DF : La procédure est en cours mais elle est complexe, demande du temps et de la réflexion car les meilleures solutions doivent être étudiées au cas par cas, en fonction des difficultés rencontrées sur chaque commune. L'harmonisation des tarifs sera donc progressive et dans cette perspective, un tarif unique devrait être mis en place pour 2017.

BRÈVES

ENTRETIEN DES RIVIÈRES

Les pratiques d'entretien sont soumises à autorisation de la Police de l'eau. La mission principale des agents en charge des rivières consiste à entretenir le chenal sans toucher à la végétation située à proximité des berges. Pour tous renseignements, contactez l'antenne technique au 02 32 84 00 35.

FAUCHAGE

La Communauté de communes se charge du fauchage sur les voies relevant de sa compétence (voies revêtues ouvertes en permanence à la circulation automobile). La passe de mai est partielle, juste une largeur de 1 m. Des passes complètes sont effectuées de nouveau en juillet et septembre.



AUBERVILLE- LA-CAMPAGNE

Le Département a délégué sa maîtrise d'ouvrage à la Communauté de communes pour réaliser les travaux du carrefour situé en face d'Accrosport. Les travaux permettront de remettre face à face les voies pour de meilleures conditions de sécurité. Deux bassins d'orages seront créés à cette occasion pour lutter contre les inondations en aval.

Eau > harmonisation progressive des tarifs

LES COMMUNES ONT CONFIE À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LA GESTION DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

L'eau potable et l'assainissement ont toujours relevé de la compétence des communes. À ce titre, elles décident du niveau d'équipement et votent le prix de l'eau. Cependant, pour des raisons financières et de facilité, certaines choisissent de confier cette mission de service public à l'établissement public de coopération intercommunale dont elles font partie. C'est ce qu'ont décidé les 47 communes de notre territoire.

Depuis le 1^{er} janvier 2008, la Communauté de communes Caux vallée de Seine (CVS) détient la compétence Eau et assainissement qu'elle exercera pour les 47 communes du territoire à partir de 2009. Comment entend-elle mener sa politique autour de l'eau, Didier Féron répond à nos questions page ci-contre.

L'eau, notre patrimoine

L'eau est précieuse. Nous pouvons l'économiser, tant pour notre budget que pour l'avenir des générations futures. Quelques conseils :

- Lutte contre les fuites en relevant régulièrement votre compteur d'eau (consommation normale = environ 150 litres par hab/jour).
- Si vous disposez de suffisamment de place pour stocker l'eau de pluie, n'hésitez pas à le faire. Elle vous sera très utile pour arroser, nettoyer votre voiture ou votre terrasse.
- Choisissez des lessives de préférence écolabellisées pour le respect de l'environnement et concentrées afin de réduire la consommation d'emballages.

Donnez votre avis

L'Agence Eau Seine-Normandie lance une grande consultation jusqu'au 15 octobre pour le Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux. Exprimez-vous sur www.consultation-eau-seine-normandie.fr



31 700

abonnés

C'est le nombre d'abonnés pour l'eau potable sur les 47 communes du territoire de la Communauté de communes Caux vallée de Seine qui doivent à terme bénéficier du même tarif.

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Les vacances approchent ! Si vous habitez dans l'une des communes de l'ex-CCPJ (hors Saint-Jean de Folleville), vous pouvez bénéficier de l'opération tranquillité vacances proposée par la Police municipale intercommunale pour la surveillance de votre maison. Renseignements et inscriptions sur www.cauxseine.fr.



AIDES À L'HABITAT, PERMANENCES D'ÉTÉ

Mercredi 9 juillet

8h30 à 12h, Agence Page9
26 place Charles de Gaulle, Bolbec
14h à 17h, Mairie de Notre-Dame-de-Gravenchon

Jeudi 17 juillet

9h-12h, Mairie de Lillebonne
14h30 à 18h, Mairie de St-Nicolas-de-la-Taille

Vendredi 18 juillet

8h30 à 12h, Mairie de Gruchet-le-Valasse
10h à 12h, Mairie de la Frenaye

Jeudi 24 juillet

8h30 à 12h, Mairie de la Mailleraye-sur-Seine
14h à 15h30, Mairie de Petiville

Jeudi 31 juillet

9h à 12h, Mairie de Lillebonne
14h à 17h, Mairie de Gruchet-le-Valasse

Vendredi 1^{er} août

9h à 12h30, Maison des services publics à Caudebec-en-Caux

Pour tous renseignements, contactez la société Page9 au 02 35 31 69 05.

BRÈVES

FOCUS



Une pierre à l'édifice

EN 2008 ET POUR 3 ANS, LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LANCE UN PROGRAMME AMBITIEUX DE RÉNOVATION DE L'HABITAT PRIVÉ

Propriétaire occupant de votre logement, locataire sur la Communauté de communes, propriétaire d'un logement vacant et non entretenu, résident dans un logement inconfortable qui nécessite des travaux : vous pouvez disposer d'aides techniques et financières pour vos travaux touchant à la mise aux normes et au développement de logements durables et économes en énergie.

Le Programme d'Intérêt Général est une initiative intercommunale menée en partenariat avec l'Anah (Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat) et le Département de Seine-Maritime. Il doit permettre de lutter contre l'indignité des logements, contre leur insalubrité, qu'ils soient occupés ou vides de longue date, de favoriser le maintien des personnes handicapées ou âgées dans leur logement et de faciliter l'accès des jeunes au logement locatif privé.

Pour bénéficier de ces aides, - vous ne devez pas avoir commencé vos travaux, - vos travaux doivent être réalisés par des professionnels du bâtiment. Ces aides sont accordées aux propriétaires occupants sous condition de ressources et aux bailleurs selon les montants de loyers pratiqués.

Pour tout renseignement, contactez les techniciens de la société Page9, mandatés par la Communauté de communes : des permanences ont lieu tout l'été près de chez vous. Ou contactez-les par téléphone au 02 35 31 69 05. Pour la fin d'année 2008, un nouveau calendrier des permanences sera disponible dans vos mairies. ■

Entrez dans la danse, voyez comme on danse...

Rien de tel qu'une activité artistique pour développer le corps mais aussi l'esprit. Si vous ne vous êtes pas encore essayé à la danse classique ou contemporaine, laissez-vous tenter. Le Conservatoire Caux vallée de Seine propose des cours pour tous les âges et tous les niveaux...

N'hésitez pas à venir rencontrer les professeurs qui sauront vous guider dans votre choix. Le Conservatoire Caux vallée de Seine est à votre service au 02 35 38 63 94.

Inscriptions pour l'année scolaire 2008/2009

Plusieurs dates sont proposées pour les inscriptions de l'année scolaire 2008-2009. Aucune inscription ne sera prise par téléphone. Les sites de Notre-Dame-de-Gravenchon et de Bolbec vous accueilleront du lundi au vendredi :

- du 30 juin jusqu'au 4 juillet 2008, de 10h à 12h et de 14h à 17h
- du 26 août jusqu'au 3 sept. 2008, de 10h à 12h et de 14h à 17h ■



Ouverture du site cauxseine.fr

La Communauté de communes Caux vallée de Seine ouvre son site internet www.cauxseine.fr

Un vrai service de proximité supplémentaire est à présent à votre disposition pour connaître les actualités du territoire avec notamment un espace dédié à l'e-administration (démarches en ligne). Une foule de conseils pratiques sont aussi présentés concernant notamment l'agenda 21, l'urbanisme, l'habitat ou encore des rubriques pratiques pour la vie quotidienne, trouver une association, accéder aux plans des parcs d'activités, parcourir la liste des formations professionnelles disponibles sur le territoire, connaître les jours de collecte des ordures ménagères...

Le Conservatoire et la Police municipale intercommunale vous proposent aussi des services en ligne afin de faciliter vos démarches. Le site se veut accessible à tous. La majorité du contenu du site est vocalisée : les articles seront écoutables en cliquant simplement sur un icône. Il est aussi possible de modifier la taille des caractères pour un confort de lecture optimal. D'autres services interactifs verront le jour régulièrement, n'hésitez donc pas à ajouter le site cauxseine.fr à vos favoris internet, et à le visiter régulièrement pour connaître les actualités. ■



AGENDA

17 juin
▶ INSTALLATION DU SYNDICAT MIXTE RÉGION CAUX SEINE

23 juin
▶ INSTALLATION DE L'AGENCE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE "CAUX SEINE DÉVELOPPEMENT"

27 juin
▶ INAUGURATION DU PARC EANA

12 juillet
▶ OUVERTURE GRAND PUBLIC DU PARC EANA

8 au 12 Septembre
▶ CONSERVATOIRE, ACCUEILS DE PRÉ-RENTRÉE

Les professeurs reçoivent en début d'année scolaire les élèves et leurs parents pour déterminer avec eux les jours et heures des cours sur les lieux souhaités.

Formation musicale et danse

Lundi 8 septembre, de 18h à 20h sur le site de Bolbec (pour les cours à Gruchet-le-Valasse et/ou à Bolbec).

Formation musicale seule

Mardi 9 septembre, de 18h à 20h sur le site de Notre-Dame-de-Gravenchon (pour les cours à NDG et/ou à Lillebonne).

Formation instrumentale

• Jeudi 11 septembre, de 18h à 20h sur le site de Notre-Dame-de-Gravenchon (pour les cours à NDG et/ou à Lillebonne).

• Vendredi 12 septembre, de 18h à 20h sur le site de Bolbec (pour les cours à Gruchet-le-Valasse et/ou à Bolbec), à 18h pour les claviers et les cordes, à 19h pour les vents et les musiques actuelles.

septembre
▶ LANCEMENT DES TRAVAUX D'ÉLABORATION DU SCOT*

* Schéma de cohérence territoriale (voir page 17)

30 septembre
▶ CONSEIL COMMUNAUTAIRE

9 décembre
▶ CONSEIL COMMUNAUTAIRE

fin décembre
▶ FINALISATION DU PLAN LOCAL DE L'HABITAT CAUX VALLÉE DE SEINE

ÉCONOMIE

Forlumen Réseaux, le site de Saint-Jean un atout

FORLUMEN A INAUGURÉ SES NOUVEAUX LOCAUX À ST JEAN-DE-LA-NEUVILLE EN JUIN 2007

Après dix sept ans d'installation sur la zone de Roncherolles à Bolbec, l'entreprise Forlumen Réseaux a choisi de s'implanter sur le parc d'activités de Saint-Jean-de-la-Neuille/Bolbec en septembre 2006, pour plus de facilité d'accès.

Une entreprise régionale

Forlumen a été créée en 1946 pour répondre aux besoins de reconstruction du Havre puis a travaillé pour la raffinerie et la régie Renault de Sandouville. En 1989, avec une forte demande de réseau électrique en milieu rural, deux filières ont été créées.

Forlumen Industries, basée à Harfleur travaille pour des entreprises du secteur industriel et Forlumen Réseaux amène l'énergie électrique haute et basse tension sur tout le domaine public de la pointe de Caux et du nord du département. Aujourd'hui l'agence, gérée par Jean-François Ouilleau, compte également une base de travaux proche de Londinières.

Des illuminations de tout genre

L'agence travaille à 95 % pour les collectivités publiques et s'occupe de l'éclairage et de sa maintenance, des aménagements des lotissements ou des parcs d'activités. Forlumen Réseaux répond également à d'autres demandes telles les illuminations du patrimoine comme les hallettes de Notre-Dame-de-Gravenchon, le nouveau centre ville de Lillebonne, le Parc Eana, sans oublier les illuminations de Noël. ■

INTERVIEW(S)



JEAN-FRANÇOIS OUILLEAU
Chef d'entreprise

Pourquoi s'implanter à Saint-Jean ?

Malgré une bonne situation géographique, la zone de Roncherolles ne correspondait plus aux besoins de Forlumen Réseaux. Les camions de l'entreprise, parfois très gros, avaient des difficultés à emprunter l'ancienne nationale 15 et les différents services étaient séparés.

2006, année du déménagement

C'est en travaillant à l'aménagement du parc d'activités de Saint-Jean-de-la-Neuille/Bolbec que l'entreprise a eu envie de s'y implanter. Après un an de travaux, l'agence a pu intégrer les lieux en 2006.

Proche de l'accès autoroutier

Tout en restant près de Bolbec, Forlumen Réseaux profite des accès autoroutiers et de la RD 9015 permettant d'accéder rapidement sur les chantiers locaux et départementaux.

Un avenir serein

La sortie est dorénavant plus sécurisée pour les camions et le terrain, plus grand, permet d'entreposer plus de matériel.

La surface du terrain étant suffisante, Jean-François Ouilleau, le chef d'entreprise voit l'avenir sereinement.

Comment s'implanter sur le territoire ?

Sur le territoire Caux vallée de Seine, des terrains sont proposés aux entreprises voulant s'implanter sur des parcs industriels ou des sites d'activités.

L'Agence Caux Seine Développement, gérant ces parcs, est chargée de l'aménagement et du développement du territoire dans une optique de développement durable et pour le compte entre autres de la Communauté de communes. Pour chaque entreprise ou industriel voulant s'implanter, plusieurs sites sont proposés selon l'activité, l'impact sur l'environnement, les voies d'accès, etc.

Les sites d'activités

Pour les industries, les sites de Port-Jérôme 1 et 2 (de ND-de-Gravenchon à St-Jean-de-Folleville), Caudebec-en-Caux, et Saint-Jean-de-la-Neuille/Bolbec ont été aménagés. Certains disposent encore de terrains à la vente. Des extensions, notamment sur La Frenaye et Caudebec-en-Caux sont envisageables pour les sites d'activités.

Des ateliers relais très prisés

Pour les artisans, les entreprises de services, les PME/PMI et les TPE/TPI, des ateliers relais ou des terrains se situent sur les parcs de La Frenaye, Gruchet-le-Valasse (Eana), Lanquetot, Lillebonne, Notre-Dame-de-Gravenchon, Petiville et Villequier. Sur les 22 ateliers relais de la Communauté de communes Caux vallée de Seine, 95 % sont occupés.

Une condition pour l'entreprise

L'entreprise voulant s'implanter sur le territoire Caux vallée de Seine, doit de préférence porter un projet de développement durable. Pour toute information, contactez l'Agence Caux Seine Développement à la Maison de l'intercommunalité à Lillebonne au 02 32 84 64 38. ■

Deux chefs d'entreprise dans la nature

Éco structures, une entreprise située à Villequier.

Cédric Veret et Nicolas Fossey, le premier avec une maîtrise de l'environnement et le second charpentier, ont conjugué leur savoir-faire afin de créer, il y a tout juste un an, Éco Structures, une entreprise d'ossatures bois, charpente et matériaux sains. À la recherche d'un local, ils ont eu connaissance des ateliers relais proposés à la location et implantés dans un milieu paysager sur le parc de la peupleraie de Villequier. En outre cette entreprise de construction de maison en bois avec des matériaux sains, entre totalement dans l'objectif recherché du développement durable.



Un loyer attractif

Le local proposé, composé d'un bureau et d'un atelier, correspond à leurs attentes, avec un loyer entrant dans leur budget. Un grand soulagement dans le dédale de formalités nécessaires à la création d'entreprises.

Pérenniser puis développer

Aujourd'hui, avec un carnet de commandes de plus en plus rempli, les deux entrepreneurs, souhaitent pérenniser l'entreprise et la développer. ■

BREVES



SÉMINAIRES ET FORMATIONS DANS UN CADRE D'EXCEPTION

Le Parc Eana met à disposition dans l'enceinte de l'Abbaye cistercienne, cinq salles spécifiquement adaptées aux réunions, séminaires ou formations. Plus d'informations sur eana.fr espace affaires.



ATELIERS RELAIS DISPONIBLES

Destinés aux entreprises voulant s'implanter ou se développer, des ateliers relais, loués à prix attractifs, sont disponibles sur Lillebonne, Petiville et Villequier. Contact : Agence Caux Seine Développement au 02 32 84 64 38.

VENTE DE TERRAINS

Des terrains sur les sites d'activités industrielles ou artisanales sont encore disponibles à la vente. Pour connaître les lieux, contactez l'Agence Caux Seine Développement au 02 32 84 64 38.

RECHERCHE REPRENEURS

Des chefs d'entreprises, partant à la retraite, recherchent des repreneurs. Contactez la chambre de métiers www.cm-76.fr ou la CCI de Fécamp-Bolbec www.bolbec.cci.fr.

40 salariés

6 millions d'euros de chiffres d'affaires

11 000 m² de terrain

EMPLOI FORMATION

Le métier de chaudronnier

UNE FORTE DEMANDE DES ENTREPRISES

Les entreprises de métallerie sont activement à la recherche d'employés spécialisés et notamment de chaudronniers, surtout sur le territoire Caux vallée de Seine.

Le métier de chaudronnier est méconnu et souffre d'une mauvaise image, d'où le manque de motivation des jeunes à s'orienter vers cette profession.

Description du métier

C'est à partir de feuilles de métaux, comme le cuivre, l'acier, l'étain et le plomb que le chaudronnier réalise des cuves pour l'industrie ou encore des pièces pour l'industrie navale, l'aéronautique, le ferroviaire, le bâtiment ou la mécanique. Par pliage, cintrage, perçage ou emboutissage, les pièces sont formées d'après un plan. Pour les découpes très précises, les machines automatisées lui sont d'une grande aide. Pour finaliser le plan, l'assemblage se fera par soudage, le boulonnage et le rivetage.

Le chaudronnier doit avoir une grande habileté manuelle, une bonne perception des formes et des volumes et acquérir des gestes de précision. Il doit savoir également lire un plan ou un dessin isométrique afin de réaliser la pièce demandée. Responsable de sa machine automatisée, il la règle, la surveille et l'entretient.

Dans quelles entreprises ? Ce sont le plus souvent des petites ou moyennes entreprises qui ont besoin de chaudronniers travaillant pour de grosses industries.

Les débouchés d'un chaudronnier

Des spécialités peuvent déboucher sur le tuyautage pour l'assemblage de vannes et des structures métalliques comme des charpentes, des gardes corps, etc.

De chaudronnier, l'employé peut évoluer vers une branche d'encadrement comme chef d'équipe, contremaître ou vers une branche plus technique comme dessinateur, préparateur de fabrication. Il peut également créer ou reprendre une entreprise. ■

EMPLOI

CHIFFRES CLÉS

850 entreprises de
chaudronnerie environ
en France

20 entreprises
environ sur le territoire
Caux vallée de Seine

1 300 euros brut
par mois de salaire
avec un BEP, de 1300
à 1800 euros avec un
BAC pro

LES CENTRES DE FORMATION

↳ Industrie

L'afpi
18 avenue du Bois
Notre-Dame-de-Gravenchon
Tél. : 02 35 38 38 22

Gréta Région Havraise
130 Bis rue Georges Clemenceau
Bolbec
Tél. : 02 35 39 09 18

↳ Sanitaire et social

Clips
(Comité Lillebonnais Insertion
Professionnelle Sociale)
• 18 rue Kinkerville
Lillebonne
Tél. : 02 35 38 17 77
• résidence Clairval
Lillebonne
Tél. : 02 35 38 18 23

↳ Bâtiment

Cefap
(Centre Evolutif Formation
Adapt. Profess.)
19 rue Alcide Damboise
Bolbec
Tél. : 02 32 84 55 80

↳ Commerce, gestion et management

CCI & CAUX formation

Quartier de la Tourbière
Lillebonne
Tél. : 02 35 38 07 71

**Plus d'informations
sur www.cauxseine.fr**

Devenir chaudronnier

À l'heure où les entreprises sont en manque de chaudronniers, les centres de formations sont également à la recherche d'apprentis.

Actuellement, l'afpi, centre de formation situé à Notre-Dame-de-Gravenchon, forme seulement 22 élèves, répartis entre les classes préparant le BEP et le BAC pro, alors qu'il pourrait accueillir 36 élèves. Le Greta de Bolbec a formé pour l'année 2007/2008 neuf élèves sur douze, uniquement pour le BEP ROC/SM (Réalisation d'Ouvrages Chaudronnés et de Structures Métalliques).

À la recherche d'apprentis

En quête de jeunes motivés, les formateurs font connaître cet apprentissage à l'occasion de portes ouvertes ou de journées découvertes pour les classes de troisième. Les apprentis doivent trouver dans un premier temps une entreprise.

Une formation en alternance

Allant du BEP au BTS, la formation se déroule encore sur deux ans pour chaque niveau, mais un rapprochement BEP/BAC devrait dans les années à venir se transformer en trois années de BAC professionnel.

Pour chaque niveau d'études, le rythme est alterné : deux semaines en entreprise et deux semaines au centre de formation.

En cours, certaines disciplines comme les mathématiques, l'expression française, l'histoire, la géographie et l'anglais restent les mêmes.

Durant la formation, les enseignements techniques sont les suivants : travail des métaux en feuilles, technologie, analyse de la fabrication, communication technique, traçage, vie sociale et professionnelle et commande numérique.

Vers une spécialisation

Pour le BAC et le BTS, les disciplines sont les mêmes avec quelques variantes, comme la mécanique et la résistance des métaux, les études ISO, la métallurgie, les bureaux d'études et l'économie de l'entreprise, leur donnant une spécialisation.

En entreprise, sous la direction d'un tuteur, le jeune travaillera en atelier mais également, selon son âge, sur les chantiers.

Pour ces trois diplômes, un examen est validé par l'éducation nationale avec des épreuves écrites, orales et pratiques. ■

CONSEIL PRATIQUE...

Le service emploi-formation de la Communauté de communes fait le lien entre les divers acteurs de ce domaine sur le territoire.

N'hésitez pas à contacter ce service à la Maison de l'intercommunalité au 02 32 84 64 35 en attendant l'ouverture fin 2009 de la Maison des compétences, parc d'activités du Manoir à Lillebonne.

PORTRAIT D'UN ÉLÈVE

Jordy Prévost, 19 ans, est élève dans un centre de formation afin de devenir chaudronnier.

Avec le BEP en poche, il va passer son Baccalauréat ROC/SM.

C'est lors d'une porte ouverte, qu'il a choisi de se diriger vers ce métier, exercé par plusieurs membres de sa famille.

Les études traditionnelles devenues trop difficiles, cet apprentissage en alternance lui convient mieux.

Pour son avenir, il a l'intention de se spécialiser soit tuyauteur soit soudeur, toujours en alternance.



CENTRE DE FORMATION
Les futurs chaudronniers

BREVES



UNE CONVENTION POUR LA FORMATION

La Communauté de communes Caux vallée de Seine et la chambre des métiers ont signé en début d'année une convention pour un partenariat en matière de formation, d'emploi et de soutien au développement de l'activité artisanale sur le territoire.

Les deux structures répondront aux besoins des artisans du territoire Caux vallée de Seine rencontrant des difficultés de recrutement et feront connaître les différentes formations auprès du public.

Les espaces publics numériques et la maison des compétences serviront d'appui à ces actions de formation.

UNE DÉMARCHE DE RECRUTEMENT INNOVANTE

Après une réunion publique proposant des postes d'hôtes/hôtesse et d'animateurs/animateuses sur le Parc Eana, des journées de test et de simulation ont été organisées en mai en partenariat avec l'ANPE pour sélectionner les candidats. Après le recrutement, les employés ont été formés courant juin pour vous accueillir dès le 12 juillet à Gruchet-le-Valasse.



EMPLOIS EN SEINE

La Communauté de communes Caux vallée de Seine était présente les 24 et 25 avril 2008 au Parc Expo de l'agglomération de Rouen en partenariat avec le Parc Eana et le club PME-PMI afin de présenter les offres d'emploi des entreprises du territoire. La Communauté de communes a coordonné les transports en partenariat avec les acteurs locaux de l'emploi pour 245 personnes en recherche d'emploi du territoire.

TÉMOIGNAGE

EMPLOI

SERVICES À LA POPULATION

SERVICES



MAISON DES SERVICES PUBLICS HORAIRES DES PERMANENCES

ANPE
(Agence nationale pour l'emploi) sur RDV.

CRAM
(Caisse régionale d'assurance maladie)
Chaque mardi de 9 h à 12 h en accueil libre.

Ensemble
(Accompagnement pour l'emploi) sur RDV.

FICOM (Bilan de compétences) sur RDV.

Mission locale
(Insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans) les mardis, mercredis, jeudis sur RDV.

TGI (Service juridique) sur RDV, le 2^e et 4^e vendredi de chaque mois.

La Maison des services publics

UN SERVICE PUBLIC DE PROXIMITÉ ET DE QUALITÉ

Rechercher un emploi, rédiger un courrier, un conseil pour effectuer une démarche administrative, rencontrer une conseillère Cram pour estimer votre retraite... N'hésitez pas à vous rapprocher de la Maison des services publics, située route Ste Gertrude à Caudebec-en-Caux.

Plusieurs services y sont à votre disposition avec des permanences assurées par les organismes mentionnés ci-dessus. Elle s'adresse à la fois aux familles, aux jeunes et aux personnes en difficulté. En 2007, 4 000 personnes ont utilisé les services de la Maison des services



publics et près de 1 500 personnes ont rencontré les permanenciers. Vous y trouverez aussi un service documentation, un espace informatique, un point information jeunesse ainsi qu'une borne visio Caf. ■

Horaires d'ouverture

Lundi, de 13h30 à 18h30 et du mardi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h30 à 18h.
Tél. 02 32 70 43 80
maisonservicespublics@cauxseine.fr

INSTITUTION

DOSSIER

La nouvelle assemblée élue

Le nouveau conseil communautaire, l'organisation institutionnelle, les compétences

Le bureau

L'organisation

Les instances décisionnelles

Les domaines d'actions

Les grands dossiers



WWW.CAUXSEINE.FR

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Assemblée des délégués

DOSSIER

La nouvelle assemblée a élu les membres du bureau

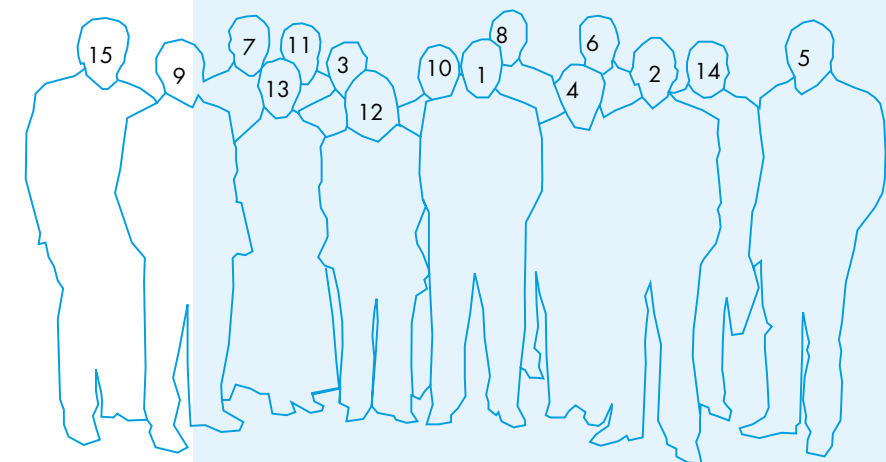
LE NOUVEAU CONSEIL COMMUNAUTAIRE COMPOSÉ DES DÉLÉGUÉS DÉSIGNÉS PAR LES CONSEILS MUNICIPAUX A ÉLU LES MEMBRES DU BUREAU ET LE PRÉSIDENT LE 15 AVRIL 2008.

Réunis pour la première fois, les 74 délégués titulaires représentant les 47 communes du territoire ont élu le Président, Jean-Claude Weiss et les 14 vice-présidents qui composent le bureau de la Communauté de communes Caux vallée de Seine.

Le conseil communautaire délibère sur les grandes orientations du territoire et vote le budget de la Communauté de communes (voir page 23). Une partie de ses attributions sont déléguées au bureau qui peut donc aussi prendre des délibérations. Le Président prépare et fait appliquer les décisions prises par le Conseil communautaire et dirige l'administration intercommunale.

Plusieurs commissions thématiques sont mises en place pour traiter des différents domaines d'intervention de la Communauté de communes. Elles sont composées de conseillers communautaires et de techniciens et sont le lieu de débats où sont proposés et discutés les projets élaborés par les élus et les services intercommunaux. Ces commissions, après étude des dossiers, font des propositions au Président et au Conseil communautaire mais elles n'ont pas de pouvoir de décision propre. Les services intercommunaux composés de techniciens et professionnels de chaque secteur d'intervention mettent en œuvre la stratégie et l'ensemble des décisions prises par les élus.

Les membres du bureau réunis après les élections du 15 avril dernier, à l'Escale à ND-de-Gravenchon



Retrouvez les membres du bureau sur la photographie en page de gauche, selon le chiffre entre parenthèse figurant derrière leur nom.

LES MEMBRES DU BUREAU ET LEURS DÉLÉGATIONS

Président	Jean-Claude Weiss (1)
1 ^{er} vice-président	Dominique Métot (2) chargé du pôle ressources internes
2 ^e vice-président	Didier Féron (3) chargé de l'eau et l'assainissement, bâtiments
3 ^e vice-président	Marie-Françoise Loison (4) chargée du pôle accompagnement, formation, emploi et vie sociale
4 ^e vice-président	Nicolas Beaussart (5) chargé de la gérontologie
5 ^e vice-président	Didier Peralta (6) chargé du pôle tourisme et loisirs
6 ^e vice-président	Bastien Coriton (7) chargé de l'aménagement des zones d'activités
7 ^e vice-président	Joël Clément (8) chargé du pôle sécurité publique
8 ^e vice-président	Paul Dhaille (9) chargé du pôle développement économique
9 ^e vice-président	Dominique Annetta (10) chargé de l'éducation et du sport
10 ^e vice-président	Daniel Delaune (11) chargé des marchés publics, de l'Agenda 21 et du développement durable
11 ^e vice-président	Maïté Hedou (12) chargée du pôle enseignements artistiques
12 ^e vice-président	Annic Desseaux (13) chargée de la démocratie participative et des relations avec les communes
13 ^e vice-président	Jean-Claude Ropers (14) chargé de la rudologie
14 ^e vice-président	Gérard Capot (15) chargé de la voirie et des espaces verts

Les instances participatives

La Communauté de communes Caux vallée de Seine fonctionne avec des instances légales, celles auxquelles elle ne peut déroger et qui sont juridiquement obligatoires comme le Conseil communautaire, le bureau et les commissions mais elle a choisi aussi de se doter d'instances supplémentaires afin de permettre la participation enrichissante de nombreux acteurs locaux.

Le conseil de développement

Il associe les représentants des forces vives du territoire au processus décisionnel de la Communauté de communes (associations, entreprises, monde éducatif, etc.). Ses membres sont désignés par le Conseil communautaire.

Le conseil des maires

Il est composé des maires des communes membres qui discutent et débattent des grandes orientations du territoire.

Le conseil des représentants

Il est uniquement composé des 148 suppléants des conseillers communautaires afin de les informer régulièrement de l'action intercommunale.

La commission consultative des services publics locaux

Elle associe des élus et des usagers pour les consulter sur la qualité de gestion des services publics délégués. Elle s'est réunie le 12 juin dernier. ■

Les domaines d'actions

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AGIT POUR L'INTÉRÊT DU TERRITOIRE, DES COMMUNES ET DE SES HABITANTS DANS DE NOMBREUX DOMAINES.

Les techniciens intercommunaux mettent en œuvre la stratégie politique du conseil communautaire dans le cadre de domaines d'actions, dits compétences qui lui sont déléguées par les lois de décentralisation et pour le compte des communes.

La compétence première de la Communauté de communes est celle du développement économique en passant par la création, la gestion et l'aménagement des parcs d'activités et des zones industrielles. Toute implantation industrielle est accompagnée, des ateliers-relais sont créés pour l'accueil des entreprises et des aides financières peuvent être apportées selon les investissements. Cette compétence est déléguée à Caux Seine Développement, Agence de développement économique créée sous forme d'association (voir encadré).

Aménagement du territoire, logement et cadre de vie

La Communauté de communes Caux vallée de Seine (CVS) participe à l'élaboration du Schéma de cohérence territoriale (Scot, voir encadré) et aux réflexions de constitution des plans d'occupations des sols. Cette compétence est confiée au Syndicat mixte Région Caux Seine. Elle contribue aussi au développement et à la diversification de l'offre de logements et à l'amélioration du parc existant (voir page 6).

Accompagnement, formation, emploi et vie sociale

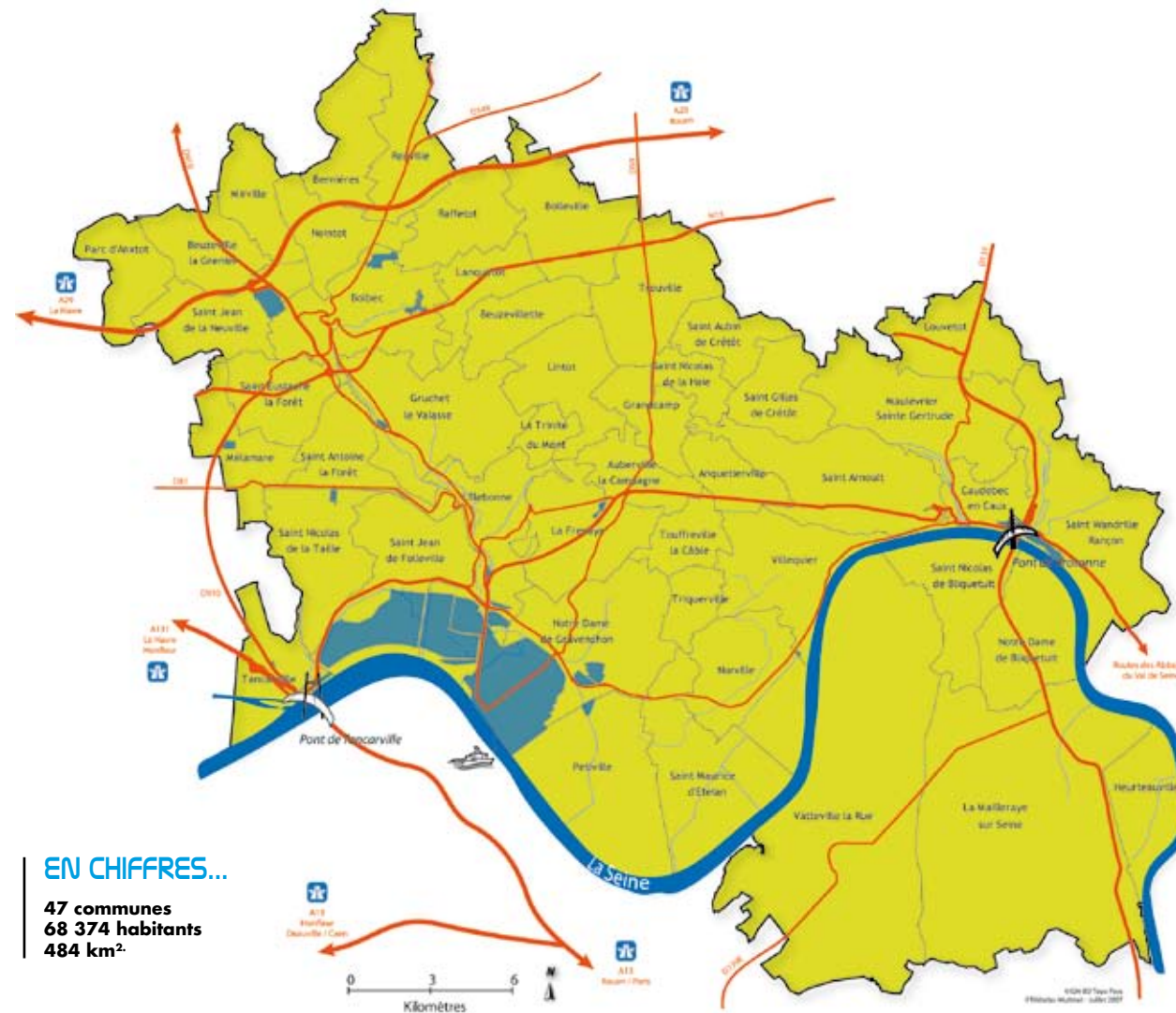
Le développement d'une politique de l'emploi, de la formation et de l'insertion est une priorité pour la Communauté de communes. La Maison des compétences sera une démonstration forte du travail de coordination mené sur le territoire. De nombreux services sont aussi mis à la disposition de la population, tels que la Maison des services publics, une halte-garderie itinérante, des espaces publics numériques, un centre médico-sportif, la coordination du dispositif ludisports sur 25 communes, 4 piscines intercommunales et en cours de création la mise en place d'un Clic gérontologique.

Tourisme et loisirs

L'office de tourisme Caux vallée de Seine avec ses trois accueils situés à Bolbec, Caudebec-en-Caux et Lillebonne reçoit plus de 12 000 visiteurs par an. L'ouverture du 1^{er} parc de loisirs en France sur le développement durable, le Parc Eana à Gruchet-le-Valasse est un véritable atout pour le développement touristique de l'ensemble de notre région.

Sécurité publique

Cette compétence regroupe la police municipale intercommunale et les risques en matière d'environnement industriel.



EN CHIFFRES...

47 communes
68 374 habitants
484 km²

Environnement et aménagement

L'eau et l'assainissement sont à présent gérés par la CVS (voir p. 4 et 5). Les techniciens entretiennent aussi près de 660 km linéaires de voirie, 49 km de cours d'eau. La collecte de l'ensemble des déchets pour tous les habitants est assurée avec la collecte des déchets recyclables directement en porte-à-porte.

Enseignements artistiques

Le Conservatoire Caux vallée de Seine accueille près de 1 000 élèves et propose plus de 50 disciplines en passant par les instruments à vent, à cordes, la danse, le chant, les ensembles instrumentaux... Le Conservatoire est classé nationalement Conservatoire à rayonnement départemental. ■



La future Maison des compétences à Lillebonne

Les interventions de la Communauté de communes sont multiples, parmi elles les grands dossiers fondamentaux pour l'avenir de notre territoire...

EMPLOI FORMATION

La maison des compétences ouvrira fin 2009.

Ce lieu coordonnera l'action des nombreux intervenants du territoire en matière d'emploi, de formation et d'insertion en faveur des habitants et des entreprises.

PARC EANA

Ouverture le 12 juillet 2008

Le 1^{er} parc de loisirs dédié au développement durable de France ouvre ses portes à Gruchet-le-Valasse, un atout essentiel pour le développement de notre territoire.



CAUX SEINE DÉVELOPPEMENT

Création 23 juin 2008

La Communauté de communes crée une agence de développement économique en partenariat avec les communautés de communes Cœur de Caux, du canton de Valmont, de Fécamp, de campagne de Caux, du canton de Criquetot-l'Ésneval, et la CCI de Fécamp-Bolbec et le Port autonome de Rouen. Cette agence sera le point d'entrée économique de notre territoire. Présentation en détail dans le prochain numéro d'Intercaux.

AGENDA 21

Des forums publics

La Communauté de communes et 5 communes pilotes élaborent un Agenda 21. Il s'agit de fixer la stratégie de développement durable du territoire en un programme d'actions détaillées élaboré avec tous les acteurs du territoire. Des forums publics vous seront proposés en septembre afin de partager le diagnostic et échanger sur les priorités à définir. Vous pouvez d'ores et déjà consulter la charte d'éco-responsabilité signée le 26 février dernier sur www.cauxseine.fr

SCOT

Début d'élaboration en septembre

Le Schéma de cohérence territoriale (Scot) est le document de référence qui permet aux communes appartenant à un même bassin de vie, de mettre en cohérence leur politique dans les domaines de l'habitat, des implantations économiques et commerciales, des transports, de l'environnement... Son élaboration devrait s'étendre jusqu'en 2010. Dès son approbation, il sera opposable aux tiers, comme par exemple pour la mise en place des plans locaux d'urbanisme (PLU).

ACTUAL

TÉS

Son & lumière du Valasse

Théâtre de verdure



Prenez les fastes et folies de la cour royale. Mais le peuple gronde et la Révolution s'annonce... 500 figurants, 17 tableaux, 30 cavaliers et des dizaines d'effets pyrotechniques, des décors grandioses dont l'abbaye du Valasse.

Grande fresque épique sur la conquête de la Normandie en juillet et août au Parc Eana.

La toute nouvelle création du Son & lumière du Valasse proposée par l'association AVEC vous fera revivre les plus grandes heures de la grande aventure de la Normandie. Venez partager les voyages maritimes des grands aventuriers normands, décou-

À partir du vendredi 11 juillet, spectacle en plein air tous les vendredis et samedis de juillet et août à la tombée de la nuit. Tarif : 19 euros et 16 euros. Réservation sur www.eana.fr ou au 02 32 84 64 64.

LA SAUVAGETTE

Le parc de la Sauvagette s'installe à Lanquetot. L'unique parc à thème sur le monde merveilleux du chien vous accueille depuis le 1^{er} juin à Lanquetot (ancienne RN15). Venez vous promener et admirer les chiens rares et originaux, découvrir une collection unique de plus de 2 500 objets sur le thème du chien et vous attendrir devant l'élevage de labradors. Ouvert tous les jours de juin à sept. Contact > 02 32 84 33 76



LOISIRS

▶ PIQUEZ UNE TÊTE À LA PISCINE

Les 4 centres aquatiques intercommunaux sont ouverts tout l'été.

La Presqu'île
Parc des aulnes
Lillebonne
Tél. 02 32 84 16 60

Centre de natation Alain Guilloit
Allée Georges Winter
Notre-Dame-de-Gravenchon
Tél. 02 35 38 64 37

Espace aquatique
2, rue Pierre Fauquet Lemaître
Bolbec
Tél. 02 35 31 00 16

Piscine
Barre Y Va, face à la Seine
Caudebec-en-Caux
Tél. 02 35 96 10 47

▶ DEVENIR GRAND ET FORT AVEC LUDISPORTS !

Les 550 enfants des 26 communes rurales adhérentes au dispositif Ludisports se sont retrouvés les 10 juin à St-Arnoult et 24 juin à Beuzeville-la-Grenier. N'oubliez pas d'inscrire votre enfant en début d'année scolaire. Les fiches d'inscriptions sont distribuées dans les écoles et dans les mairies des communes adhérentes.

BREVES

▶ Harmonie et saveurs au temps de la Renaissance
Concert-dîner pour un voyage sensitif et gustatif à l'Abbaye du Valasse le 20 septembre à partir de 19 heures. Contact > 02 32 84 64 64

▶ Un week-end au bord de l'eau
Les 27 et 28 septembre, les animateurs du Parc Eana vous donnent rendez-vous. Au programme : théâtre, arts de la rue, animations, débat public et découverte...



12 JUILLET 1^{er} Parc de développement durable BIENVENUE SUR NOTRE PLANÈTE

Le Parc vous ouvre ses portes à Gruchet-le-Valasse. Venez vivre un voyage extraordinaire des origines de notre planète à 2050.



60 hectares dédiés au plaisir
L'Abbaye du Valasse à présent restaurée, vous invite au cœur de ses jardins à agir pour votre avenir et celui des générations futures. Un voyage à partager en famille ou entre amis pour s'imprégner de son environnement et se sentir en harmonie avec la nature et notre histoire. De nombreux spectacles, animations et expositions sont aussi organisés. Demandez le programme événementiel !

En savoir plus > www.eana.fr

Quotidiennement L'ACTUA EN LIGNE
Pour tout connaître sur la Communauté de communes Caux vallée de Seine, l'actualité de la collectivité mais aussi du territoire, accéder aux services en ligne, connectez-vous...



www.cauxseine.fr

Dimanche 14 septembre JOURNÉE DE LA RANDONNÉE

Le Parc naturel régional des boucles de la Seine normande vous invite à une journée de la randonnée, à pied, à cheval, en attelage, à vélo, en VTT, en canoë-kayak, en rollers, en balades-contées, nature et patrimoine, des randonnées au rythme de la famille sont proposées, ouvertes à tous (départs à 8h et 13h). De nombreuses autres animations tout au long de l'année sur www.pnr-seine-normande.com

Les 20 et 21 septembre JOURNÉES DU PATRIMOINE

Grand rendez-vous culturel de la rentrée, de nombreuses animations vous seront proposées autour du patrimoine. Guettez le programme sur www.tourismecauxseine.com

AGENDA juillet • août • septembre

14 juillet ARMADA 2008

Toute la journée les communes situées en bord de Seine vous offriront un point de vue exceptionnel sur la parade des voiliers de l'Armada. Un spectacle rare et majestueux à ne pas rater. Caudebec-en-Caux vous propose à cette occasion plusieurs animations tout au long de la journée, de nombreux concerts (fanfare, chants marins, etc.) seront organisés sur les bords de Seine.



ACTUALITÉS 19

DÉCOUVRIR

DÉCOUVRIR

Heurteauville se découvre à pied

L'Office du tourisme vous invite à découvrir le patrimoine du territoire Caux vallée de Seine en randonnée à pied. Le 13 août prochain, guidé par Hélène, partez à la découverte de Heurteauville, en bord de Seine.

Un hameau avant d'être un village

En 1027, Heurteauville était un hameau de Jumièges avant de devenir une commune en 1868. Vous pourrez voir les tourbières atteignant une hauteur de 4 à 5 mètres, le four à chaux ayant servi pour construire le logis abbatial de Jumièges et des terrasses construites dans un premier temps pour y planter des arbres fruitiers puis des plantes tinctoriales.

La chapelle du Bout du vent

Un aller retour par le bac et Hélène vous emmènera à la chapelle du Bout du vent achevée en 1730, marquant la limite des vents porteurs, d'où la provenance de son nom.



◀ La chapelle du bout du vent

▼ La grange Dîmière du XIII^e siècle sera ouverte exceptionnellement par ses propriétaires et vous dévoilera son architecture et ses secrets lors de la randonnée du 13 août.



À la découverte du patrimoine en randonnée



WWW.TOURISMECAUXSEINE.COM



La grande Dîmière

BONS PLANS

▶ RANDO / PIQUE-NIQUE D'UNE JOURNÉE

Un parcours de 18 kilomètres est programmé le 24 septembre par l'office de tourisme. Apportez votre pique-nique et venez admirer le paysage autour de Saint-Antoine-la-Forêt, Mélamare et Saint-Nicolas-de-la-Taille. Rendez-vous à 11 heures au départ depuis l'église de Saint-Antoine-la-Forêt. Tarif : 2 euros par personne. Renseignements au 02 32 70 46 32.

La grande Dîmière vous sera exceptionnellement ouverte et pour ceux qui le désirent, une visite et dégustation dans une cidrerie clôtureront cette randonnée.

Rendez-vous mercredi 13 août à 14 heures sur le parking du bac gratuit de Yainville.

Inscription 2 euros, + visite cidrerie 2 euros auprès de l'accueil de l'Office de tourisme à Caudebec-en-Caux.

Retrouvez toutes les informations sur www.tourismecauxseine.com

PROCHAINES RANDONNÉES GUIDÉES

JUILLET

Mercredi 2 juillet

12 km autour de Vatteville-la-Rue.

Mercredi 16 juillet

12 km autour de Saint-Aubin-de-Crétot.

Samedi 12 juillet

Nocturne de 8 km autour de Caudebec-en-Caux.

Mercredi 30 juillet

12 km autour de Gruchet-le-Valasse. Un goûter vous sera proposé à la fin de la balade au plein cœur du parc Eana.

AOÛT

Mercredi 13 août

12 km autour de Heurteauville.

Samedi 23 août

Nocturne de 8 km autour de Notre-Dame-de-Gravenchon.

Mercredi 27 août

12 km autour de ND-de-Bliquetuit.

SEPTEMBRE

Mercredi 10 septembre

12 km autour de Gruchet-le-Valasse.

Mercredi 24 septembre

18 km autour de Saint-Antoine-la-Forêt.

AGENDA



VISITES GUIDÉES 2008

« Si mon pays m'était conté... »

Plusieurs visites guidées vous sont proposées par Sandrine, guide interprète national à l'office de tourisme, de juin à septembre, un mercredi sur 2.

Mercredi 25 juin SENTEURS DE LA PRESQU'ÎLE DE BROTONNE

En empruntant, à vélo, la route des fruits, découvrez les prairies fleuries de la maison du Parc, le patrimoine de La Mailleraye-sur-Seine et de Heurteauville avec un arrêt chez un de nos producteurs

Mercredi 9 Juillet A LA DÉCOUVERTE DU PATRIMOINE ST GILLOIS

Venez découvrir les petits trésors de St Gilles-de-Crétot, son église, le manoir de Coquesoit, le manoir de la Picotière et sa glacière.

Mercredi 23 Juillet AU PAYS DES CLOS-MASURES

Découvrez à vélo les célèbres clos-masures chers aux cauchois. Après une évocation du monde rural en Pays de Caux, nous terminerons par un jeu traditionnel cauchois.

Mercredi 6 Août L'HISTOIRE DE CAUDEBEC À TRAVERS SES NOMS DE RUES

Les noms de rues évoquent souvent le souvenir des anciens métiers qui ont fait la richesse de cette cité...

Mercredi 20 Août LE VAL DE L'ABBESSE

Ce circuit à vélo, à proximité de la voie romaine, vous fera découvrir le patrimoine de Saint-Nicolas-de-la-Taille et de Mélamare. Après avoir admiré les vitraux des églises, les manoirs de la campagne, nous revivrons les légendes de Ste Honorine, de la Pierre Gante.

Vendredi 11 Juillet et Vendredi 15 Août CAUDEBEC, À LA TOMBÉE DE LA NUIT

À la nuit tombée, le patrimoine se redécouvre, chaque détail architectural prend alors une autre dimension.

Inscription auprès de l'accueil de l'Office de tourisme à Caudebec-en-Caux au 02 32 70 46 32. Tarif : 2 euros pour les habitants du territoire.

AGENDA



RANDONNÉE

Le 3 septembre

ST-WANDRILLE

Revivez St Wandrille au Moyen-Âge. Laissez votre imagination vous guider pour un voyage à travers le temps et découvrez le passé médiéval de St-Wandrille au travers de son abbaye.

Le 17 septembre

JULIOBONA

Une balade à travers les rues et les places de Lillebonne vous invite à découvrir le riche passé de cette cité antique.

Renseignements, inscriptions & réservations au 02 32 70 46 32

TOUT SAVOIR



Retrouvez toutes les dates des manifestations, rubrique ▼

ça s' passe cheu nous

www.tourismecauxseine.com

EN BREF

SPORT

Les 19 et 20 juillet

ENDURANCE ÉQUESTRE

En forêt de Brotonne, épreuves jeunes chevaux le samedi et course de 90 km le dimanche. Proposé par les écuries d'Arelaune à Vatteville-la-rue.

Le 6 septembre

SEMI-MARATHON

Ce sera le 30^e semi-marathon international de Bolbec. 21 km à parcourir et de nombreuses animations toute la journée. Renseignements sur www.ville-bolbec.fr

EXPOS

Jusqu'au 13 septembre

T'AS MIS TES BOTTES

Exposition sur les zones humides prêtée par le Parc régional des boucles de la Seine normande à la bibliothèque de Caudebec-en-Caux.

FOUILLES

jusqu'au 25 juillet

THÉÂTRE AMPHITHÉÂTRE ROMAIN

Participez à la campagne de fouilles en vous inscrivant sur spectacula@orange.fr

CONSEIL PRATIQUE

JARDINAGE > lutte contre les insectes

Plusieurs méthodes permettent d'éviter l'utilisation de produits chimiques :

- Les larves de coccinelle qui mangent les pucerons (trouvables en jardinerie)
- Le marc de café, à épandre sur le sol au pied des plantes ou à mélanger avec la terre lors des plantations, a un effet répulsif
- Les gousses d'ail dans la terre au pied des plantations

Ou encore les pièges à phéromone afin d'empêcher la ponte des insectes dans les fleurs des arbres fruitiers.



BOLLEVILLE

Vendredi 15 août

FÊTE DE LA MOISSON

Bolleville vous invite toute la journée à rejoindre les nombreux bénévoles costumés pour leur grande fête de la moisson. Venez vous promener au **marché artisanal** et déguster les produits régionaux au **marché fermier**. Bien entendu, vous pourrez vous restaurer sur place.

De nombreuses animations vous attendent avec des démonstrations sur les **métiers de la moisson**, les méthodes et matériels d'antan jusqu'à nos jours, le labourage, des expositions d'animaux, un manège de poneys, une piscine de paille et plus de 70 tracteurs anciens et du matériel agricole.

Renseignements au 02 35 31 10 93 ou 02 35 31 46 34.

INSTITUTION

Le Conseil communautaire

QUI FAIT QUO

INTERCAUX



LE RÔLE DES COMMUNES

Suite aux élections municipales, les nouveaux conseils municipaux élisent leur(s) délégué(s) communautaire(s). À la Communauté de communes, le Conseil des maires est une instance supplémentaire et facultative qui discute et débat des grandes orientations.

Quel est son rôle ?

C'est le lieu des décisions les plus importantes de l'institution. Il décide des grandes orientations du territoire et vote le budget communautaire. Il élit pour 6 ans le président et les vice-présidents auxquels il délègue une partie de ses prérogatives. Il se réunit au moins une fois par trimestre et les séances sont publiques. Chaque décision est prise par délibération à la majorité.

Qui décide de ses membres ?

Il est composé de délégués élus par les conseils municipaux de chaque commune. Le nombre de sièges au conseil est attribué à chaque commune au prorata de l'importance de sa population, chaque commune disposant d'au moins un siège. À la Communauté de communes Caux vallée de Seine siègent 74 délégués : 10 pour Bolbec, 8 pour Lillebonne et Notre-Dame-de-Gravenchon, 3 pour Caudebec-en-Caux et Gruchet-le-Valasse et un pour toutes les autres communes.

La population est-elle intégrée au projet de territoire ?

Au 2^e semestre 2008, deux instances se mettront en place afin de développer la participation au sein de la Communauté de communes.

Le conseil de développement est un outil de dialogue entre les élus et la société civile. Il produit des avis et peut être saisi sur toute question relative au développement ou à l'aménagement du territoire.

La commission consultative des services publics locaux répond à une obligation légale issue de la loi sur la démocratie de proximité. Composée d'élus et de représentants d'associations, elle rend des avis sur les activités de service public intercommunal : l'eau, l'assainissement, la collecte et le traitement des déchets... Elle s'est réunie pour la première fois le 12 juin dernier.

Pour en savoir plus www.cauxseine.fr

74 délégués titulaires composent le Conseil communautaire

